

BELGIQUE

La croissance économique devrait bénéficier de l'accélération des exportations mais aussi se diffuser plus largement à mesure que la demande intérieure se redressera, malgré l'assainissement budgétaire en cours et l'amélioration tout au plus modeste de l'investissement résidentiel. La création d'emplois semble devoir reprendre lentement, laissant entrevoir un modeste recul du chômage en 2015. L'inflation restera faible compte tenu des tensions limitées sur les prix à l'importation, de l'ample excédent de capacités et des décisions prises récemment pour freiner les salaires.

Conformément au Programme de stabilité 2014-2017, les autorités entendent, à titre indicatif, faire passer le solde budgétaire structurel d'un déficit de 1.9 % du PIB en 2013 à un excédent de 0.7 % du PIB d'ici 2017. La répartition des efforts d'assainissement entre les différents niveaux d'administration a été revue, mais un accord sur le partage de la charge à moyen terme améliorerait encore la situation. Un système de formation des salaires qui tiendrait mieux compte de l'évolution de la productivité dans le pays contribuerait à préserver la compétitivité des coûts sur les marchés extérieurs.

La croissance s'élargit

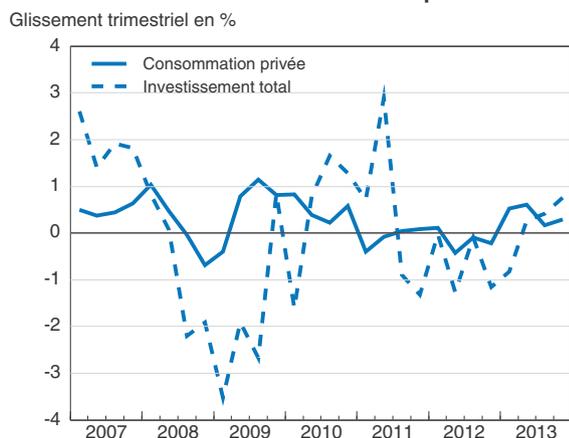
L'activité économique s'est de nouveau renforcée au début de 2014, et la croissance a continué de s'étendre peu à peu au-delà des exportations pour gagner la consommation privée et l'investissement productif. L'investissement résidentiel est faible, mais l'augmentation récente du nombre de permis de construire et les prévisions d'embauches dans le secteur du bâtiment pourraient annoncer un début de reprise.

La lenteur des créations d'emplois maintient le chômage à un niveau élevé

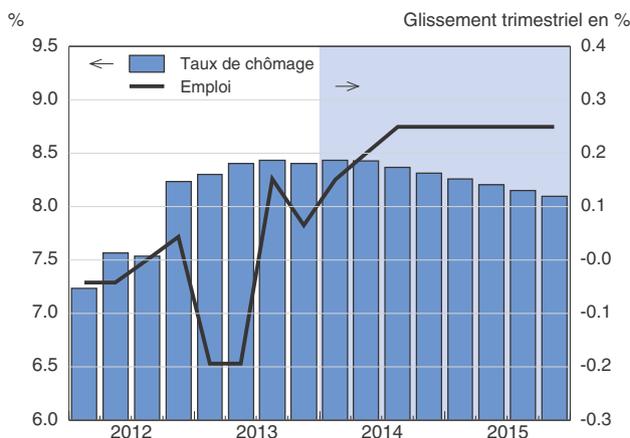
Le taux de chômage, à 8.4 %, a atteint son plus haut niveau depuis le début de la crise mais il ne commencera à refluer que vers la fin de 2014 malgré une accélération des créations d'emplois en cours d'année. L'inflation est faible et la hausse des salaires devrait être modérée puisque les salaires relevant des conventions collectives ne peuvent seulement être ajustés à concurrence de l'inflation en 2013-2014.

Belgique

La demande intérieure reprend



Le marché du travail se consolide



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933053714>

Belgique : **Demande, production et prix**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Prix courants milliards d'€	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2011)				
PIB aux prix du marché	355.7	1.8	-0.1	0.2	1.5	1.9
Consommation privée	188.5	0.2	-0.3	0.8	1.3	1.6
Consommation publique	86.2	0.7	1.4	0.6	0.3	0.2
Formation brute de capital fixe	71.5	4.1	-2.0	-1.5	2.0	2.5
Demande intérieure finale	346.2	1.1	-0.2	0.3	1.2	1.4
Variation des stocks ¹	1.9	0.9	-0.4	-0.6	-0.3	0.0
Demande intérieure totale	348.1	2.1	-0.6	-0.3	0.8	1.4
Exportations de biens et services	284.0	6.4	1.8	2.0	3.4	4.7
Importations de biens et services	276.4	6.9	1.3	1.4	2.7	4.3
Exportations nettes ¹	7.6	-0.3	0.5	0.5	0.6	0.5
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	2.0	1.9	1.2	1.0	1.3
Prix à la consommation harmonisé (indice)	—	3.4	2.6	1.2	0.8	1.0
Déflateur de la consommation privée	—	3.1	2.4	1.1	0.6	1.1
Taux de chômage	—	7.2	7.6	8.4	8.4	8.2
Taux d'épargne nette des ménages ²	—	8.4	9.6	9.9	10.1	10.1
Solde des administrations publiques ³	—	-4.0	-4.1	-2.7	-2.1	-1.2
Dette brute des administrations publiques ⁴	—	104.1	106.4	106.7	106.8	105.4
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³	—	99.2	101.1	101.6	101.7	100.3
Balance des opérations courantes ³	—	-1.1	-1.9	-1.7	-0.8	-0.2

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. En pourcentage du revenu disponible.

3. En pourcentage du PIB.

4. En pourcentage du PIB, valeur du marché.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 95.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933055386>

**Atteindre les objectifs
budgétaires nécessite de
poursuivre
l'assainissement
budgétaire**

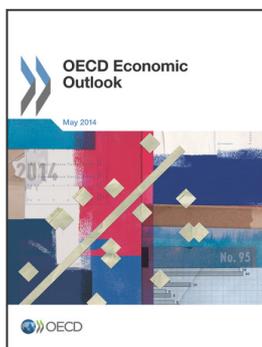
Les projets budgétaires récemment annoncés à titre indicatif visent à dégager un excédent structurel de 0.7 % du PIB en 2017 et non plus en 2016, ce qui limitera probablement les répercussions de l'assainissement sur l'activité économique. Pour 2014, le budget prévoit un ajustement structurel limité de 0.5 % du PIB, principalement du côté des dépenses. En 2015, on suppose que l'assainissement budgétaire sera légèrement amplifié pour atteindre l'objectif indicatif de 0.7 % du PIB. La dette publique (selon la définition de Maastricht) devrait se stabiliser en 2014 avant de commencer à diminuer.

**L'activité économique
devrait conserver son
rythme**

Le dynamisme du commerce mondial et de la demande intérieure privée continuera de soutenir la croissance. La consommation bénéficiera des hausses de salaires (même si celles-ci sont modérées) et d'une moindre incertitude en matière d'emploi, mais les tensions inflationnistes resteront faibles. Le redressement des exportations entraînera une réduction sensible du déficit de la balance courante.

Les incertitudes d'ordre intérieur sont équilibrées

Les incertitudes d'ordre intérieur entourant les prévisions jouent dans les deux sens. À la baisse, l'incertitude concernant les réformes de la fiscalité immobilière dans les régions pourrait entraîner une correction des prix des logements qui pénaliserait le patrimoine des ménages et la consommation. À la hausse, le chômage pourrait reculer plus vite que prévu si de nouvelles réformes du marché du travail permettent d'accroître l'utilisation de la main-d'œuvre.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2014 Issue 1

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2014 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-1-13-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.